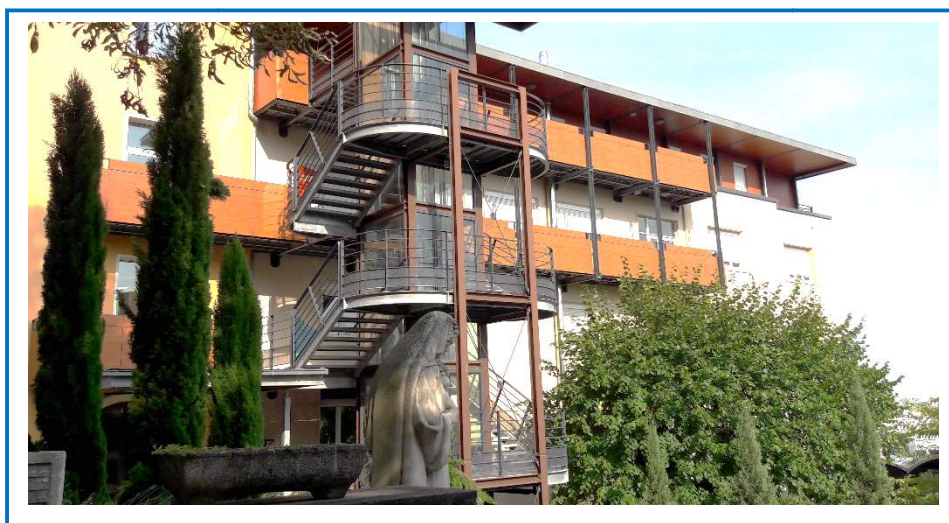


Projet et règlement intérieur
2019-2020



Internat Don Bosco



Internat du Lycée Don Bosco
12 Montée Saint Laurent
69322 LYON Cedex 05
06 85 72 66 14
internat@donboscolyon.org

Autres contacts utiles :

Accueil du Lycée : lycee@donboscolyon.org 04.72.41.14.54.

Vie scolaire : vie.scolaire@donboscolyon.org

Comptabilité : comptabilite@donboscolyon.org

Directeur adjoint : M. Rémy directeur.adjoint@donboscolyon.org

« Je crois en toi, je crois en ton avenir, j'espère en toi ! »

Don Bosco

A l'Internat Don Bosco, nous avons à cœur :

-**Ta réussite scolaire** : un lieu qui t'offre un cadre de travail sérieux, qui permet l'entraide entre élèves et la possibilité de soutien scolaire.

-**Ton apprentissage de l'autonomie, dans la vie du groupe** : un lieu pour que tu apprennes, peu à peu, à te prendre en charge dans l'organisation de ton emploi du temps, de ton travail scolaire, de tes relations avec les autres, sous le regard bienveillant et éducatif de l'adulte. L'équipe éducative t'accompagne à réaliser ton travail, à t'insérer dans le groupe de manière responsable, à discerner tes choix pour accéder à l'autonomie, au respect de tes engagements, à la créativité et au service des autres.

-**Ta croissance humaine et spirituelle** : un lieu pour apprendre, vivre et partager les valeurs fondées sur l'humanisme chrétien et qui te seront indispensables pour ton avenir : joie, esprit de groupe, solidarité, partage, respect, convivialité, sens des responsabilités, ...

-**Ta présence régulière et ta réelle participation à la vie de groupe**. L'internat est un lieu d'hébergement bien différent d'un hôtel. C'est un endroit où se vivent des valeurs éducatives fondées sur l'importance de la vie quotidienne et sur l'engagement citoyen. Il est important que tu sois là et que tu ne t'absentes que pour des raisons impératives.

Pour mieux vivre ensemble... Des exigences qui font grandir ...

Nous sommes un peu plus de 65 à partager la vie de l'Internat. Tu le sais sans doute déjà fort bien : pour bien vivre ensemble, des règles de vie sont indispensables. La vie à l'internat est différente de la vie à la maison.

La règle est là pour nous faire grandir ! Imagine que les personnes, autour de toi, te disent toujours « OUI » et jamais « NON ». Serais-tu plus heureuse ?

« Je te dis « non » parce que je t'aime. », je te dis « non » pour t'aider à grandir... Imagine-toi, plus tard, si tu as des enfants...ne leur diras-tu jamais NON ?

Ainsi, nous venons te présenter, dans les pages suivantes, les règles de vie de l'Internat. Elles seront là pour t'aider et pour aider chacune à faire, de ce lieu de vie et de chacune de nos vies, un espace serein, joyeux et paisible !

L'Internat au fil des heures...



Le matin :

07H00 : Réveil en musique et ordre de la chambre. Descente libre au self.

07h00-07h50 : Petit déjeuner (Self fermé à 7h50)

07h45 : Fermeture de l'internat jusqu'à 17h30.

Après les cours :

17h30 : Ouverture de l'internat Appel au 4^{ème} étage et goûter au self (Self fermé à 17.50)

De 7.45 à 17.30, l'internat est fermé.-

Les internes ne sont pas autorisées à sortir de l'établissement, sauf le vendredi fin des cours, ou si elles ont demandé une autorisation pour dormir à la maison.

Etude

18h00-19h10 : Etude soit en chambre soit dans une salle, selon les nécessités et les exigences des professeurs. En début d'année scolaire, toutes les internes de 3^{ème}, 2^o seront présentes à l'étude accompagnée. Ensuite, les professeurs établiront les meilleures dispositions à mettre en place pour chacune.

Dans la salle d'étude, des étudiant(e)s viennent aider les internes dans certaines branches.

19h10 Au signal d'une responsable, tout le monde descend au self.

19h15-20h00 : Dîner ensemble jusqu'au moins 19.45. A 19.40, selon les nécessités, des informations seront communiquées au self.

Ouverture des chambres de l'internat à 19.50.

19h50-21h30 : Soirée, douche, suite du travail scolaire selon les nécessités.

Du lundi au mercredi : propositions d'activités. Une fois par mois : soirée avec tout l'internat !

Jeu 20.15 Mot du soir puis nettoyage de la chambre et préparation de la valise.

Pendant les temps libres en soirée, il est possible d'aller dans la cour de récréation (en informant l'éducatrice), de regarder la télévision, d'accéder à la salle internet pour consulter ses messages personnels. Que ce soit une émission TV ou un site internet, ceux-ci doivent répondre aux critères de bienséance : en cas de nécessité, l'éducatrice en sera la garante. En tout lieu de l'internat, chacune veillera à modérer la voix et la musique personnelle, dans le respect des autres.

21h30 : Retour au calme, chacune dans sa chambre. 22h00 : Extinction des feux.

Pour les Terminales :

22h00 : Retour au calme, chacune dans sa chambre. 22h30 : Extinction des feux. Bonne nuit !

Le **vendredi matin**, toutes les affaires personnelles doivent être rangées dans le placard si l'internat est occupé le WE.

Règles indispensables pour la vie en groupe ...

Respect de soi et des autres : l'internat est une grande famille. Chacune de nous doit s'y sentir à l'aise pour exprimer son propre point de vue et ses nécessités, en tenant compte des règles du groupe. Il y a un temps pour s'exprimer et un temps pour écouter. Chacune respectera la parole de l'autre et son intimité.

Respect du climat général : chacune fera preuve de respect et d'écoute à chaque fois que seront données des informations concernant l'ensemble du groupe, que ce soit au self ou à un autre endroit. Chacune se sentira responsable du bon climat de l'internat, de l'économie d'énergie, du respect du matériel. Chacune fera l'effort d'aller vers les autres, de prendre part à des activités collectives.

Etude personnelle : L'étude personnelle se passe en chambre dès 18.00 jusque 19.10. Cette heure d'étude est précieuse et il t'est demandé de ne pas prendre de douche à ce moment, ni de te reposer dans ton lit (sauf accord de l'éducatrice en cas de maladie). Selon l'avis du conseil de classe ou du professeur principal, tu devras peut-être être présente à l'étude encadrée obligatoire.

Internet : une salle informatique est à ta disposition en soirée.

Portable : Le téléphone portable peut être utilisé aux heures de détente mais pas pendant les activités de groupe. Le portable ne sera pas utilisé au self ni dans les escaliers. Le portable ne peut pas être utilisé après 21.45 (4^{ème} étage) et 22.15 (au 5^{ème}).

Si, malgré un rappel et un avertissement, les règles d'utilisation ne sont pas respectées, le portable devra être confié à une responsable pour un temps déterminé.

Chambre : Si tu le souhaites, tu peux décorer ta chambre avec de la patafix qui ne laisse pas de trace. Tu es contente de trouver les lieux propres, celles qui te suivront le seront également.

Ta chambre **doit être rangée chaque jour**. Tu changes les draps selon tes nécessités. Il est important que ta chambre reste rangée, propre, accueillante, pour toi-même, pour les autres personnes de l'internat. Il est interdit de déplacer les meubles ou les matelas.

La valise doit être vidée, les affaires rangées dans le placard dès le **lundi soir**. La valise doit être rangée à l'endroit prévu. Chaque interne prévoit un sac pour y mettre son linge sale

Le **jeudi soir**, le ménage de la chambre est effectué par tes soins avant 21.15 : balayer, vider la poubelle, laver le lavabo, prendre les poussières, ranger toutes tes affaires. Laver le sol à l'eau tous les 15 jours.

Les chambres sont susceptibles d'être utilisées le week-end par des groupes extérieurs. Dans ce cas, toutes les affaires doivent être mises dans le placard le **vendredi matin**. Le personnel se réserve le droit d'entrer dans la chambre au moment opportun dans le seul but du bon fonctionnement de l'internat.

La porte de ta chambre ne peut être fermée à clef de l'intérieur pendant l'étude, les temps libres, la nuit. Il est interdit d'aller dans la chambre des autres au-delà de 21.30 pour le 4^{ème} étage et au-delà de 22.00 pour le 5^{ème} étage (Terminales).

Repas : le soir, un roulement est organisé pour la priorité de passage au self. Il est interdit d'emporter de la nourriture, de la vaisselle ou des couverts en dehors du self.

Responsabilités de chacune

Horaire	Ce que tu vis	Ce dont tu es responsable
7.00 7.45 7.50	Réveil général Fermeture de l'internat Fermeture du self	Te lever à temps (à partir de 6.30 et sans faire de bruit jusqu'à 7.00) afin de te préparer et de ranger ta chambre, faire ton lit. Tu descends librement au self. Douche à partir de 7.00 Descendre à temps au petit déjeuner, de 7.00 à 7.50. Tu ranges ton plateau, tu laves ta place, ranges ta chaise et tu ne laisses rien traîner
7.45-17.30	Tu es sous la responsabilité du lycée.	En cas de maladie, si le lycée le demande, tu pourras reprendre des affaires à l'internat pour retourner à la maison.
17.30	Tu es sous la responsabilité de l'internat. Self fermé à 17.50.	Etre ponctuelle à l'endroit de l'appel. Tu peux prendre le goûter ou non. Si tu prends ta douche, tu dois être prête pour l'étude dès 18.00, sinon, tu te douches après le dîner.
18.00-19.10	Temps d'étude	Tu es dans ta chambre ou la salle d'étude dès 18.00 et tu commences ton travail scolaire. Pendant l'étude, pas de douche. Tu attends le signal de la responsable pour descendre au self à 19.10.
19.15-19.50	Repas au self	Tu veilles à descendre à l'heure, ni avant ni après. Afin de favoriser l'échange avec les autres, nous te demandons de rester à table jusqu'au moins 19.45, sans utiliser le portable. Vers 19.30, si nécessaire, une responsable communique des infos.
19.50 - 21.30	Soirée, détente, douche, travail scolaire si nécessaire	Tu peux accéder à ta chambre dès 19.50. Quand il n'y a pas d'activité de groupe, tu peux regarder la TV ou consulter internet. Pour aller à l'extérieur du bâtiment (dans les limites fixées et max. jusqu'à 21.15), tu en informes une responsable.
		Il y aura différentes propositions d'activités. Une fois par mois, il y aura une soirée pour tout le monde.
	Jeudi	20.15 mot du soir Le nettoyage doit être terminé pour 21.15 au 4ème et pour 21.45 au 5ème étage.
21.30-	Chacune est dans sa	Nous te demandons de bien respecter le sommeil des autres.

22.00	chambre sans musique et dans le calme.	Extinction des lumières à 22.00 max.
Pour les terminales	22.00 Chacune dans sa chambre	Le calme doit régner dès 21.30 dans le couloir. 22.30 Extinction des lumières Bonne nuit !

Participation à la vie de l'internat ...

Il s'agit d'établir un équilibre entre l'étude, la détente, la réflexion et le rangement, entre le temps personnel et le temps de vie en groupe, entre les responsabilités communes et les engagements plus personnels.

Services, rangements : Afin de t'aider à devenir plus autonome, à l'Internat, tu participes à des temps de services et de rangement :

Tous les matins : ta chambre doit être en ordre : lit fait, objets personnels et scolaires rangés, placard fermé. Valise rangée dès le lundi soir.

Chaque semaine, tu nettoies ta chambre. (et à l'eau, toutes les deux semaines)

Au self : un planning sera effectué pour le nettoyage des tables.



Événements pour lesquels nous demandons ta participation :

Le **mot du soir** : le jeudi à 20.15. Tout le monde y est.

Temps de fêtes : Différentes soirées avec tout l'internat seront organisées environ une fois par mois ou à la fin des périodes scolaires : grand jeu d'intégration en septembre, soirée à l'approche de Noël, ... Ainsi à l'internat, des temps festifs rythmeront l'année. Nous demandons à toutes les internes d'y participer.



Autres activités libres :

Activités sportives ou manuelles, films, promenades dans Lyon, sorties à la patinoire, soirées au bar associatifs, karaoké, cinéma, jeux, temps de prière, ...

Tu as, en toi, des talents que tu n'imagines même pas !
A toi de jouer !!!



Engagement solidaire et citoyen.

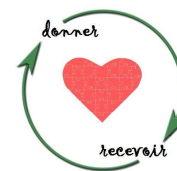


Don Bosco avait à cœur de confier davantage de responsabilités aux jeunes afin qu'ils deviennent des individus moteurs de notre société.

Responsabilité et citoyenneté vont de pair !

« Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. »

Quand tu fais l'expérience de donner, tu fais aussi l'expérience que tu reçois davantage. Ainsi, à l'Internat, nous demandons que tu t'engages dans un **service solidaire et citoyen, parmi plusieurs possibilités qui te seront proposées**. Nous croyons que c'est une chance pour toi et ton avenir que de devenir, dès à présent, acteur dans la société.



Tant d'autres projets sont possibles selon ta sensibilité ! N'aie pas peur de donner de ton temps aux autres.....ce n'est pas du temps perdu !

A d'autres moments, par exemple lors de temps forts ou de fêtes à l'internat, nous pourrons aussi te solliciter. Répondre joyeusement à un service demandé fait partie de ce que nous voulons vivre chez « Don Bosco ». Dans les métiers d'aide à la personne, il faut apprendre à donner gratuitement!

Liste du matériel ...

Matériel personnel à apporter :

- 2 couvertures ou une couette. (Avec housse)
- Une paire de draps
- 1 oreiller + 2 taies d'oreiller
- 1 paire de pantoufles
- 1 ou 2 pyjamas.
- 1 robe de chambre ou peignoir (obligatoire pour le trajet entre la chambre et la douche)
- Des vêtements de rechange en quantité suffisante
- Le nécessaire de toilette
- Des serviettes et gants de toilette
- Des mouchoirs, serviettes hygiéniques en quantité suffisante
- un cadenas pour le casier personnel (double de la clef à remettre à une responsable)
- une petite éponge personnelle pour nettoyer l'évier.
- une trousse contenant quelques médicaments en cas de besoin (maux de tête, maux de ventre, etc...).
- une tasse ou un gobelet
- un sac à linge sale

Interdit : chewing-gum, nourriture à réchauffer dans la chambre

Matériel pour l'étude :

- scotch, paire de ciseaux, colle, feuilles de brouillon, marqueurs de couleur, crayons, gomme, perforatrice, agrafeuse, règle.

Remarques :

- Toutes les affaires personnelles doivent être marquées.
- Les objets de valeur restent sous ton entière responsabilité.
- **Un casier personnel** est à ta disposition dans le Lycée pour entreposer tes affaires scolaires. Tu

devras apporter **ton** cadenas et remettre un double de sa clé à la responsable de l'internat. Ce casier porte le numéro de ta chambre et te sera indiqué à ton arrivée par une responsable.

Les allers-retours à l'internat ...

Horaire d'ouverture de l'internat.

L'internat ouvre le **lundi à 17h 30**. Le **vendredi**, l'internat est fermé dès **7.45**. Une bagagerie est prévue au lycée, près de l'accueil, pour y stocker les valises le lundi et le vendredi à partir de 7.30.

De 7.45 à 17.30, l'internat est fermé. Pour toute nécessité, pendant ce temps, il faut s'adresser à l'équipe éducative du lycée.

Pendant les heures de fermeture de l'internat, tu ne seras pas autorisée à y rentrer. (Sauf pour prendre ta valise en cas de maladie) Sois prévoyante !

Absences :

Du lundi au vendredi fin des cours, les internes ne sont pas autorisées à sortir de l'établissement. Une demande exceptionnelle pour dormir à la maison peut être demandée à l'avance. **En aucun cas, les internes mineures ou majeures ne pourront sortir de l'établissement et y revenir le jour même.**

Pour toute absence justifiée et recevable, il faut une **autorisation écrite et signée des parents**, envoyée au moins **une semaine à l'avance**. Le courrier doit être envoyé à Sr Michèle Decoster internat@donboscolyon.org.

Il faut également **prévenir la vie scolaire** vie.scolaire@donboscolyon.org

Les rendez-vous médicaux ou paramédicaux doivent être pris sur un temps personnel. Toute sortie de l'établissement pour ces rendez-vous ne peut se faire qu'à la condition que les parents viennent chercher leur enfant et le ramène.

En cas de maladie :

L'internat ou la vie scolaire prévient les parents, qui viennent te chercher le plus tôt possible. Aucun rendez-vous chez un médecin n'est pris par l'internat.

L'établissement n'est pas autorisé à fournir des médicaments. Il est possible de remettre à la responsable de l'internat une provision de médicaments courants, dans une trousse à usage personnel et accompagnée d'un mot manuscrit et signé autorisant cette prise de médicaments occasionnelle.

Si un traitement est en cours, il te faut fournir la photocopie de l'ordonnance à la responsable de l'internat. S'il te semble important que la responsable de l'internat connaisse tes difficultés de santé, de vie sociale, tu peux lui en parler, afin qu'elle t'accompagne mieux dans ta vie à l'internat.

Un mot pour toi qui seras interne

Veille à enregistrer dès maintenant le numéro de l'internat dans ton téléphone. Il faut que tu puisses nous joindre en cas de nécessité. **06 85 72 66 14**

Chère jeune, nous te remercions de notre joie de vivre cette année avec toi !

Un mot pour tes parents

Pendant les heures d'ouverture de l'internat, vous pouvez atteindre directement une responsable de l'internat : Sr Michèle ou une autre personne de l'équipe.

06 85 72 66 14

internat@donboscolyon.org

Nous vous demandons de ne pas appeler votre fille ou de lui répondre au-delà de 21.45 (4^{ème} étage) et 22.15 (5^{ème} étage).

Chers Parents, merci de votre confiance et de votre collaboration.

Bonne année scolaire 2019-2020 !

Renseignements à compléter :

Responsable légal

Nom : Prénom :

Tél. fixe : Portable :

Adresse mail

Adresse postale

.....

Conjoint (ou Second titulaire de l'autorité parentale)

Nom : Prénom :

Tél. fixe : Portable :

Adresse mail

Adresse postale

.....

Elève

Nom : Prénom :

Portable :

Adresse mail :

Ajouter une photo
d'identité de votre fille

Remarque éventuelle à communiquer à l'équipe éducative :

.....

.....

Adhésion aux règles de vie de l'internat

Responsable légal

Je soussigné, Mr/Mme, responsable légal de l'élève reconnais avoir pris connaissance des Règles de vie de l'internat Don Bosco rédigée dans ce livret d'accueil 2019-2020. Je m'engage à y adhérer et à aider ma fille à les respecter.

Date et signature (et je paraphe chaque page du livret) :

Conjoint (ou Second titulaire de l'autorité parentale en cas de séparation)

Je soussigné, Mr/Mme, responsable légal de l'élève reconnais avoir pris connaissance des Règles de vie de l'internat Don Bosco rédigée dans ce livret d'accueil 2019-2020. Je m'engage à y adhérer et à aider ma fille à les respecter.

Date et signature (et je paraphe chaque page du livret) :

Elève

Je soussignée,, reconnais avoir pris connaissance des Règles de vie de l'internat Don Bosco rédigée dans ce livret d'accueil 2019-2020. Je m'engage à les respecter avec responsabilité. Je suis prête à assumer la sanction décidée par l'équipe éducative en cas de manquement à ces règles.

Date et signature (et je paraphe chaque page du livret) :

Autorisation de sortie dans le cadre internat

Responsable légal

Je soussigné, Mr/Mme, responsable légal de l'élève autorise ma fille à pouvoir participer aux sorties prévues et encadrées par l'équipe éducative de l'internat du Lycée Don Bosco, tout au long de l'année scolaire 2019/2020.

Date et signature

Conjoint (ou Second titulaire de l'autorité parentale en cas de séparation)

Je soussigné, Mr/Mme, responsable légal de l'élève autorise ma fille à pouvoir participer aux sorties prévues et encadrées par l'équipe éducative de l'internat du Lycée Don Bosco, tout au long de l'année scolaire 2019/2020.

Date et signature :